

Conseil municipal du 29 novembre 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de l'arrondissement de Chicoutimi, le 29 novembre 2022, 12 h 15.

PRÉSENTS: Mme Julie Dufour, mairesse, ainsi que tous les autres membres du conseil

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Gabriel Rioux, directeur général et Me Jimmy Turcotte, assistant-greffier.

À 12h09, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
3. **AVIS DE MOTION**
 - 3.1 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 10 680 000 \$
 - 3.2 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 300 000 \$
 - 3.3 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux permanents reliés à l'exploitation d'Hydro-Jonquière et l'alimentation en électricité et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 905 000 \$
 - 3.4 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs et d'espaces verts et d'éclairage et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 920 000 \$
 - 3.5 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, espaces verts, mobiliers urbains et de lieux publics, de stabilisation de talus, de réfection de bâtiments, de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 670 000 \$
 - 3.6 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de construction et réfection de pistes cyclables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 580 700 \$
 - 3.7 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaînes de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 6 829 000 \$
 - 3.8 Projet de règlement ayant pour objet de décréter l'acquisition de machineries, de véhicules, d'équipements, d'accessoires et d'outillages et d'approprier les deniers à cette fin à même les soldes disponibles provenant de règlements de la Ville de Saguenay pour une somme de 756 688,48 \$ et le solde en vertu d'un emprunt au montant de 7 664 311,52 \$

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

L'assistant-greffier dépose devant le conseil conformément à la loi, le bordereau de transmission par courriel de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire avec les documents l'accompagnant qui atteste qu'ils ont été remis à tous les membres du conseil le 25 novembre 2022, à 14h50.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

VS-CM-2022-796

Proposé par Claude Bouchard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Une période de questions a été tenue.

3. **AVIS DE MOTION**

3.1 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE PAVAGE, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 10 680 000 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 10 680 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.2 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE PAVAGE, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 300 000 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour

objet de décréter des travaux de pavage, de bordures et de trottoirs et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 300 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.3 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX PERMANENTS RELIÉS À L'EXPLOITATION D'HYDRO-JONQUIÈRE ET L'ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 905 000 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux permanents reliés à l'exploitation d'Hydro-Jonquièrre et l'alimentation en électricité et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 905 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.4 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET D'ESPACES VERTS ET D'ÉCLAIRAGE ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 920 000 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs et d'espaces verts et d'éclairage et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 920 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.5 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS, ESPACES VERTS, MOBILIERS URBAINS ET DE LIEUX PUBLICS, DE STABILISATION DE TALUS, DE RÉFECTION DE BÂTIMENTS, DE PAVAGE, DE VOIRIE, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 670 000 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour

objet de décréter des travaux d'aménagement de parcs, espaces verts, mobiliers urbains et de lieux publics, de stabilisation de talus, de réfection de bâtiments, de pavage, de voirie, de bordures et de trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 1 670 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.6 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉFECTION DE PISTES CYCLABLES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 3 580 700 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de construction et réfection de pistes cyclables et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 3 580 700 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.7 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE VOIRIE, DE RÉFECTION DE CONDUITS SOUTERRAINS, DE PAVAGE DE CHAINES DE RUES, DE BORDURES ET TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 6 829 000 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des travaux de voirie, de réfection de conduits souterrains, de pavage de chaines de rues, de bordures et trottoirs, d'éclairage et de signalisation et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 6 829 000 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.8 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER L'ACQUISITION DE MACHINERIES, DE VÉHICULES, D'ÉQUIPEMENTS, D'ACCESSOIRES ET D'OUTILLAGES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN À MÊME LES SOLDES DISPONIBLES PROVENANT DE RÈGLEMENTS DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR UNE SOMME DE 756 688.48 \$ ET LE SOLDE EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE

Conseil municipal du 29 novembre 2022

7 664 311.52 \$

Le conseiller Michel Potvin donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter l'acquisition de machineries, de véhicules, d'équipements, d'accessoires et d'outillages et d'approprier les deniers à cette fin à même les soldes disponibles provenant de règlements de la Ville de Saguenay pour une somme de 756 688,48 \$ et le solde en vertu d'un emprunt au montant de 7 664 311,52 \$;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2022-797

Proposé par Michel Tremblay
Appuyé par Jacques Cleary

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 12h12.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 6 décembre 2022.

MAIRESSE

ASSISTANT-GREFFIER

JT/sh